

KAUFMAN & BROAD SIGNE UN NOUVEAU CONTRAT DE CREDIT SYNDIQUE DE 200 M€ POUR UNE DUREE DE 5 ANS

Kaufman & Broad annonce avoir signé en date du 10 juillet 2024, un contrat de crédit syndiqué d'un montant de 200 millions d'euros d'une maturité initiale de 5 ans.

Ce crédit se substitue au contrat de crédits syndiqué « RCF 2019 » existant d'un montant de 250 millions d'euros dont l'échéance était fixée à janvier 2025.

La mise en place de cette ligne corporate permettra à la société d'allonger la maturité de ses ressources, tout en lui donnant une flexibilité d'utilisation selon les besoins et opportunités, en complément de sa trésorerie disponible.

Cette facilité intègre, un mécanisme de « positive incentive » base sur plusieurs indicateurs RSE, témoignant ainsi de l'engagement environnemental de la société.

Elle a été souscrite auprès d'établissements bancaires de 1er rang, français (Arkea Banque Entreprises et Institutionnels, Banque Européenne du Crédit Mutuel (BECM), BNP Paribas, Crédit Agricole Corporate and Investment Bank, La Banque Postale, Société Centrale Pour Le Financement De L'immobilier (SOCFIM) et Société Générale).

Crédit Agricole Corporate and Investment Bank est intervenu en tant qu'Arrangeur Mandaté et a conseillé Kaufman & Broad en association avec la Banque Postale sur les aspects RSE en tant que coordinateur RSE.

Ce communiqué est disponible sur le site www.kaufmanbroad.fr

Contacts

Directeur Général Finances

Bruno Coche - 01 41 43 44 73 / infos-invest@ketb.com

Relations presse

PRIMATICE : Thomas de Climens - 06 78 12 97 95 / thomasdeclimens@primatice.fr

Kaufman & Broad : Emmeline Cacitti - 06 72 42 66 24 / ecacitti@ketb.com

À propos de KAUFMAN & BROAD

Aménageur et ensemblier urbain, le groupe Kaufman & Broad travaille aux côtés et au service des collectivités territoriales et de ses clients. A travers ses différentes filiales, le groupe propose une expertise complète et 55 ans d'expérience dans la construction d'immeubles de logements, de maisons individuelles, de résidences gérées (étudiants et seniors), de commerces, de plateforme logistiques et d'immeubles de bureaux. Les collaborateurs du groupe portent et partagent la conviction que Bâtir, c'est agir ! Agir pour l'humain en favorisant la santé et le vivre ensemble, agir pour la ville en participant à son attractivité et son développement, et agir pour la planète en diminuant chaque jour l'empreinte carbone de la construction et de l'usage des bâtiments. L'ensemble des opérations développées par le groupe participe ainsi positivement à la transition écologique et innove pour créer une ville plus vertueuse.

Pour plus d'informations : www.kaufmanbroad.fr

Le Document d'Enregistrement Universel de Kaufman & Broad a été déposé le 28 mars 2024 auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« AMF ») sous le numéro D.24-0211. Il est disponible sur les sites internet de l'AMF (www.amf-france.org) et de Kaufman & Broad (www.kaufmanbroad.fr). Il contient une description détaillée de l'activité, des résultats et des perspectives de Kaufman & Broad ainsi que des facteurs de risques associés. Kaufman & Broad attire notamment l'attention sur les facteurs de risques décrits au chapitre 4 du Document d'Enregistrement Universel. La concrétisation d'un ou plusieurs de ces risques peut avoir un effet défavorable significatif sur les activités, le patrimoine, la situation financière, les résultats ou les perspectives du groupe Kaufman & Broad, ainsi que sur le prix de marché des actions Kaufman & Broad.

Le présent communiqué ne constitue pas et ne saurait être considéré comme constituant une offre au public, une offre de vente ou un offre de souscription ou comme destiné à solliciter un ordre d'achat ou de souscription dans un quelconque pays